eNB.ca Action Plan #1

The Government's response to the Interim Report of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation

New Nouveau Brunswick
CANADA

Response to Recommendations of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation

eNB Strategy

Vision

New Brunswick will be a global leader in the digital economy of the 21st Century.

Goal

eNB will create greater opportunity for all New Brunswickers to participate and prosper in the 21st century economy and the information revolution by harnessing together the resources of the public, private and academic sectors.

EMBRACING INNOVATION

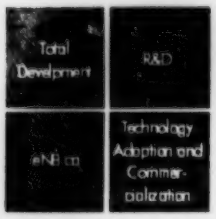

Introduction

In the summer of 2001, the Premier of New Brunswick mandated seventeen individuals from around the province with the task of assessing New Brunswick's potential to become a global leader in the digital economy. This document is the Government of New Brunswick's official response to the first phase of the work of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation.

The group's first task was to develop a comprehensive framework that would endorse New Brunswick's eNB vision and provide long-term strategic direction for the implementation of the eNB Strategy. The eNB Strategy is a cornerstone of the Province's recently released Prosperity Plan called "Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan 2002-2012".

The Premier's Roundtable on eNB and Innovation presented its first Interim Report to the Premier on December 21, 2001. The Interim Report contains thirty-seven recommendations, grouped under the four pillar headings: eGovernment, eLearning, eBusiness and eInfrastructure.

"Greater Opportunity is about focusing on the areas that matter most if New Brunswick is to succeed in today's fiercely competitive world. This means investing in people; creating a competitive fiscal and business environment; embracing innovation; and building strategic infrastructure. These are the building blocks to lasting economic prosperity"

- Hon. Bernard Lord, Premier of New Brunswick

Since the tabling of the Interim Report, the eNB.ca Office has been coordinating the government's response to the recommendations.

Response to Recommendations of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation

eNB Strategy

Vision

New Brunswick will be a global leader in the digital economy of the 21st Century.

Goal

eNB will create greater opportunity for all New Brunswickers to participate and prosper in the 21st century economy and the information revolution by harnessing together the resources of the public, private and academic sectors.

EMBRACING INNOVATION

Introduction

In the summer of 2001, the Premier of New Brunswick mandated seventeen individuals from around the province with the task of assessing New Brunswick's potential to become a global leader in the digital economy. This document is the Government of New Brunswick's official response to the first phase of the work of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation.

The group's first task was to develop a comprehensive framework that would endorse New Brunswick's eNB vision and provide long-term strategic direction for the implementation of the eNB Strategy. The eNB Strategy is a cornerstone of the Province's recently released Prosperity Plan called "Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan 2002-2012".

The Premier's Roundtable on eNB and Innovation presented its first Interim Report to the Premier on December 21, 2001. The Interim Report contains thirty-seven recommendations, grouped under the four pillar headings: eGovernment, eLearning, eBusiness and eInfrastructure.

> *"Greater Opportunity is about focusing on the areas that matter most if New Brunswick is to succeed in today's fiercely competitive world. This means investing in people; creating a competitive fiscal and business environment; embracing innovation; and building strategic infrastructure. These are the building blocks to lasting economic prosperity"*
>
> **- Hon. Bernard Lord, Premier of New Brunswick**

Since the tabling of the Interim Report, the eNB.ca Office has been coordinating the government's response to the recommendations.

The Interim Report supports the directions provided by the Prosperity Plan. Most of the priorities of the Prosperity Plan are similar to the recommendations of the Premier's Roundtable. Of the 37 recommendations, the Government of New Brunswick supports in principle all but one and fourteen are already being implemented.

The Government of New Brunswick is in agreement with the overall strategic direction being proposed by the Roundtable. The direction and the recommendations will contribute to the development of Action Plans that will advance New Brunswick swifter and sooner to meeting our vision of becoming a leader in the digital economy.

New Brunswick is a global leader in developing Knowledge Industries and in the delivery of government services utilizing information and communication technologies. The public, private and academic sectors continue to work together to deliver products and services to the world.

Part of the ongoing dialogue is to recognize that the Province has a number of strengths to build on. We deployed the first completely digital switching network in North America and the first province-wide fibre optic network. We have a "new" Knowledge Industry of 687 companies employing 24,500 people. New Brunswick develops and delivers the largest number of online courses per capita in the world and has trained 1 million people online from all around the world.

eNB.ca is a collaborative venture between the public, private and academic sectors. It uses the resources, strengths and know-how of all three to ensure that New Brunswick continues to be at the forefront of the digital economy.

- Hon. Bernard Lord, Premier of New Brunswick

We are known globally for our ability to provide government services online. New Brunswick has wired all public schools, made computer literacy a mandatory high school graduation requirement, and built over 230 community access centres to provide an online window to the world for all citizens. In Workforce Magazine's March 2002 edition, New Brunswick was selected for the Innovation Award for its innovative solutions to training human resources to meet the needs of the new economy. Canadian Business in its November 2001 issue ranked the University of New Brunswick's Saint John campus first in eBusiness education.

The strategic direction and the recommendations of the Interim Report of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation are consistent with the Province's Prosperity Plan. New Brunswick needs to marshal all its resources to build on its successes if we are to be a "global leader in the digital economy of the 21st century.

Response to the Interim Report of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation

eGovernment

eGovernment is transforming how citizens and businesses obtain services and information, interact with their government representatives, and become involved in government matters important to them. eGovernment is about using electronic channels, in particular the internet to deliver government services. New Brunswick is recognized as a leader in eGovernment. To quote a recent Gartner Group analysis: " under any metric we choose, Service New Brunswick is successful. It has saved money, increased services and raised satisfaction. Governments looking for cost-saving as a justification for eGovernment should adopt a similar model."

Electronic Service Delivery

Recommendation #1
The Province immediately develop a policy that encourages all departments to use a shared, single-window electronic service delivery mechanism for all appropriate services.

Status: Supported and underway.

Response: The GNB will develop a policy on citizen-centred, single-window electronic service delivery including the development of the required supporting corporate knowledge management system and the development of a GNB portal reflecting this new citizen focus.
The GNB will continue to be a leader and model user of technology in the delivery of its programs and services. SNB will continue its successful partnerships with the private sector to further develop electronic service delivery.

Recommendation #2
Service New Brunswick develop a strategy to implement the single-window electronic service delivery initiative and that this strategy be completed by June 1, 2002.

Status: Supported and underway.

The Interim Report supports the directions provided by the Prosperity Plan. Most of the priorities of the Prosperity Plan are similar to the recommendations of the Premier's Roundtable. Of the 37 recommendations, the Government of New Brunswick supports in principle all but one and fourteen are already being implemented.

The Government of New Brunswick is in agreement with the overall strategic direction being proposed by the Roundtable. The direction and the recommendations will contribute to the development of Action Plans that will advance New Brunswick swifter and sooner to meeting our vision of becoming a leader in the digital economy.

New Brunswick is a global leader in developing Knowledge Industries and in the delivery of government services utilizing information and communication technologies. The public, private and academic sectors continue to work together to deliver products and services to the world.

Part of the ongoing dialogue is to recognize that the Province has a number of strengths to build on. We deployed the first completely digital switching network in North America and the first province-wide fibre optic network. We have a "new" Knowledge Industry of 687 companies employing 24,500 people. New Brunswick develops and delivers the largest number of online courses per capita in the world and has trained 1 million people online from all around the world.

eNB.ca is a collaborative venture between the public, private and academic sectors. It uses the resources, strengths and know-how of all three to ensure that New Brunswick continues to be at the forefront of the digital economy.

- Hon. Bernard Lord, Premier of New Brunswick

We are known globally for our ability to provide government services online. New Brunswick has wired all public schools, made computer literacy a mandatory high school graduation requirement, and built over 230 community access centres to provide an online window to the world for all citizens. In Workforce Magazine's March 2002 edition, New Brunswick was selected for the Innovation Award for its innovative solutions to training human resources to meet the needs of the new economy. Canadian Business in its November 2001 issue ranked the University of New Brunswick's Saint John campus first in eBusiness education.

The strategic direction and the recommendations of the Interim Report of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation are consistent with the Province's Prosperity Plan. New Brunswick needs to marshal all its resources to build on its successes if we are to be a "global leader in the digital economy of the 21st century.

Response to the Interim Report of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation

eGovernment

eGovernment is transforming how citizens and businesses obtain services and information, interact with their government representatives, and become involved in government matters important to them. eGovernment is about using electronic channels, in particular the internet to deliver government services. New Brunswick is recognized as a leader in eGovernment. To quote a recent Gartner Group analysis: " under any metric we choose, Service New Brunswick is successful. It has saved money, increased services and raised satisfaction. Governments looking for cost-saving as a justification for eGovernment should adopt a similar model."

Electronic Service Delivery

Recommendation #1
The Province immediately develop a policy that encourages all departments to use a shared, single-window electronic service delivery mechanism for all appropriate services.

Status: Supported and underway.

Response: The GNB will develop a policy on citizen-centred, single-window electronic service delivery including the development of the required supporting corporate knowledge management system and the development of a GNB portal reflecting this new citizen focus.
The GNB will continue to be a leader and model user of technology in the delivery of its programs and services. SNB will continue its successful partnerships with the private sector to further develop electronic service delivery.

Recommendation #2
Service New Brunswick develop a strategy to implement the single-window electronic service delivery initiative and that this strategy be completed by June 1, 2002.

Status: Supported and underway.

Response: SNB has developed the strategy in the context of developing a new business plan. The eNB.ca Office will also coordinate the work required by other departments to develop the supporting corporate information/data management system and portal or "face" of government. Amendments to create a single business registry will be introduced in the Legislature in the spring of 2002. Up to $12 million is being dedicated to this initiative.

Recommendation #3
The Province review its current citizen interfaces to ensure optimal ease-of-use for citizens and businesses.

Status: Supported and underway.

Response: SNB will review its current citizen interfaces within the context of the development of the single-window ESD strategy. In a recent survey conducted by Malatest & Associates Ltd, Service New Brunswick's customers were very satisfied (92.3%) with the service received. Service New Brunswick's level of satisfaction is highest among the other organizations participating in the project of Evaluation of Single-Window Services in Canada. SNB will build on this reputation.

---

eDemocracy/Citizen Engagement Initiative

Recommendation #4
The Premier's Roundtable defines "eDemocracy" and "citizen engagement" and prepares terms of reference for related initiative and that this be completed by March 1, 2002.

Status: Supported and underway.

Response: The Premier's Roundtable and the eNB.ca Office will work to better define eDemocracy and citizen engagement within the context of the eNB Strategy and prepare "terms of reference" for specific projects to initiate collaborative projects to advance the concept.

Recommendation #5
Service New Brunswick be responsible for operationalizing the terms of reference and develop recommendations for the initiative by June 30, 2002.

Status: Supported and underway.

Response: SNB has a mandate to move forward the eGovernment agenda including "eDemocracy". The operationalizing of specific projects will become part of their business plan.
The University of New Brunswick has developed some initial projects in partnership with CGI, SNB and other government departments. The recently announced CGI and Microsoft contribution of intellectual property to an international research project on eDemocracy at the University of New Brunswick will stimulate further work.
The GNB has signed a cooperation agreement with Manitoba to work in the development of eGovernment. GNB will be encouraging the participation of all levels of government in the future direction of eGovernment.

Recommendation #6
The Province supports the eDemocracy initiative by initiating a scholarship to encourage eDemocracy.

Status: Not Supported.

Response: Not Supported.

G2G/G2B

Recommendation #7
The Premier's Roundtable develops terms of reference for the G2G/G2B Initiative, to be completed by March 1, 2002.

Status: Supported in principle.

Response: The Premier's Roundtable will be asked to work with SNB to work on potential initiatives that would form part of their business plan and the policy on shared, single-window electronic service delivery within a three-month timeframe.

Recommendation #8
Service New Brunswick be responsible for and launch initiatives that could be undertaken under this initiative.

Status: Supported.

Response: SNB will launch initiatives that support the approved strategy and their new business plan.

SNB will expand the services that it provides for the municipal and federal government. SNB is now providing online government services on behalf of 12 municipalities in New Brunswick. Building on these developments, Microsoft Canada and the CGI Group in partnership with SNB, will sell similar capabilities to municipalities outside New Brunswick. The completion of the work on the business registry will allow for further services to business. G2G activities occur throughout government. The Department of Finance, for example, has developed and adopted numerous initiatives to provide more seamless and efficient services to government. DOF is among others disbursing and receiving funds via electronic transfers, exchanging socio-economic information through secure website with Statistics Canada, as well as accepting government departments' budget submissions electronically.

---

eHealth

Recommendation #9
The Roundtable will establish a Forum on eHealth to define eHealth and recommend a unified approach.

Status: Supported and underway.

Response: GNB encourages the Premier's Roundtable to establish the forum on eHealth. The Forum would provide advice on issues and actions that could be undertaken through the eNB Strategy to improve the health care system while providing business opportunities. The other forums currently supporting the Premier's Roundtable are eGovernment, eBusiness, eLearning, eInfrastructure and IT Human Resources.
New Brunswick already possesses considerable expertise on using technology to offer better healthcare services to its citizens. Saint John's Atlantic Health Sciences Corporation has been a leader in streamlining heart patients' access to care. The Beauséjour Hospital Corporation's tele-nephrology project is no longer a pilot. It is now part of George Dumont's core services and the eHealth office is currently developing tele-oncology applications for early screening of cancers.

---

eLearning

eLearning is defined as the asynchronous or synchronous (real-time) delivery of training and education over the Internet to an end-user's computer or Internet appliance.
eLearning plays an important role in the province's economy and in the provision of public education. Both the Department of Education and the Community Colleges have developed courses online. Currently there are 29 courses in the K – 12 system. eLearning companies in the Province train people around the world. New Brunswick produces more quality online courses per capita than any other jurisdiction in the world.

SNB will expand the services that it provides for the municipal and federal government. SNB is now providing online government services on behalf of 12 municipalities in New Brunswick. Building on these developments, Microsoft Canada and the CGI Group in partnership with SNB, will sell similar capabilities to municipalities outside New Brunswick. The completion of the work on the business registry will allow for further services to business. G2G activities occur throughout government. The Department of Finance, for example, has developed and adopted numerous initiatives to provide more seamless and efficient services to government. DOF is among others disbursing and receiving funds via electronic transfers, exchanging socio-economic information through secure website with Statistics Canada, as well as accepting government departments' budget submissions electronically.

---

eHealth

Recommendation #9
The Roundtable will establish a Forum on eHealth to define eHealth and recommend a unified approach.

Status: Supported and underway.

Response: GNB encourages the Premier's Roundtable to establish the forum on eHealth. The Forum would provide advice on issues and actions that could be undertaken through the eNB Strategy to improve the health care system while providing business opportunities. The other forums currently supporting the Premier's Roundtable are eGovernment, eBusiness, eLearning, eInfrastructure and IT Human Resources.
New Brunswick already possesses considerable expertise on using technology to offer better healthcare services to its citizens. Saint John's Atlantic Health Sciences Corporation has been a leader in streamlining heart patients' access to care. The Beauséjour Hospital Corporation's tele-nephrology project is no longer a pilot. It is now part of George Dumont's core services and the eHealth office is currently developing tele-oncology applications for early screening of cancers.

---

eLearning

eLearning is defined as the asynchronous or synchronous (real-time) delivery of training and education over the Internet to an end-user's computer or Internet appliance.
eLearning plays an important role in the province's economy and in the provision of public education. Both the Department of Education and the Community Colleges have developed courses online. Currently there are 29 courses in the K – 12 system. eLearning companies in the Province train people around the world. New Brunswick produces more quality online courses per capita than any other jurisdiction in the world.

Government Adoption

Recommendation #10
The Government of New Brunswick review its current training requirements and develop a strategy, to be completed by June 2002, to utilise eLearning products and services so that New Brunswick civil servants become e-learners.

Status: Supported and underway. The Strategy is to be completed by the fall of 2002. A progress report will be provided to the Roundtable in June 2002.

Response: The Office of Human Resources has already been meeting with government and private sector eLearning providers to assess capabilities and identify opportunities. An OHR representative has been appointed to the eLearning Forum and has undertaken the development of a framework to complete a review of GNB training requirements and develop a strategy to encourage the use of eLearning within the civil service.

Recommendation #11
Business New Brunswick lead an ongoing initiative aimed at creating stronger partnership between industry, government and academia to create e-learning business opportunities for New Brunswick.

Status: Supported.

Response: Business New Brunswick will work with the eLearning Forum to create eLearning business opportunities through the development of initiatives that promote the development of partnerships and collaborative efforts. As an example of partnership, when the Department of Education decided to offer a Spanish course online, it called on the Université the Moncton for the development methodology and instructional design expertise, and eCom for its learning and content management system.
By opening doors to New Brunswickers to expand their language capabilities, New Brunswick is recognizing linguistic abilities as a key investment advantage.

Recommendation #12
The Government of New Brunswick review and develop a strategy to establish a virtual training centre to serve all its training needs. The virtual training centre would build on the Centre for Leadership and Management and would host and support New Brunswick online training content.

Status: Supported in principle and underway. The review and strategy will be completed by June 2002 and a progress report will be provided to the Roundtable at that time.

Response: The Premier will launch the new GNB virtual training centre for Leadership and Management. The Office of Human Resources will develop a strategy to expand the role of the virtual training centre to include other GNB training needs.

Recommendation #13
The Government of New Brunswick initiate a government-wide awareness campaign to promote the adoption and use of eLearning technologies to expedite departments' mandates.

Status: Supported. This awareness campaign will form part of a wider eNB.ca awareness and education campaign developed by Communications New Brunswick.

Response: The Office of Human Resources, as part of the development of the strategy to utilise eLearning for training, will include the development of an appropriate awareness campaign to promote the use of eLearning across government.

Corporate Adoption

Recommendation #14
Business New Brunswick, as part of its eBusiness Enabling Initiative, develops a program to encourage businesses in New Brunswick to buy e-learning content. The program would provide both funding for the purchase of e-learning content and for increasing awareness for the cost/benefit of using technology as a means to learn.

Status: Supported in principle.

Response: Business New Brunswick will conduct a review of existing programs to determine the appropriate response for such awareness programs. BNB will encourage companies to adopt and utilize e-learning content.

The New Brunswick eLearning Cluster

Recommendation #15
The Government of New Brunswick, through Business New Brunswick, leads an initiative to establish an eLearning institute in support of New Brunswick's eLearning community, serving both private and public institutions. The institute would provide support in instructional design and instructional psychology research and development, trade promotion and overall positioning to ensure New Brunswick maximizes its growth potential. The institute would be established as a separate entity from government, with its own Board of Directors representative of the e-learning community in New Brunswick. Partnership would be sought with ACOA and NRC.

Status: Supported.

Response: Industry and the eLearning Forum have undertaken some preliminary work to determine what form of network should be established to promote and support eLearning. Further work is required before a decision to proceed is reached. Business New Brunswick will work with eNB.ca's eLearning Forum and begin discussions with ACOA, NRC and other interested parties in studying the concept of an eLearning network.

K - 12

Recommendation #16
The Premier establishes a K-12 Provincial Task Force consisting of educators and representatives from the public, private and academic sectors to assess and make key recommendations to improve integration of eLearning in the classroom, modernising curricula in recognition of the needs of a technology-based society and improving our current infrastructure (both access and knowledge) to allow for these changes to be implemented. The initial recommendation to be reported by June 30, 2002.

Status: Objective supported. Alternative approach to Task Force to be initiated.

Response: The Department of Education will be charged with the task of seeking advice, within the current advisory structure, in order to assess and identify key recommendations to improve the integration of eLearning in the classroom; modernise curricula in recognition of the needs of a technology-based society, and improve the current infrastructure. DOE would welcome the involvement of the Roundtable members or others from the private and academic sectors. DOE is continually developing new courses for its student and teacher clientele. It is also integrating the latest in Information and Communication Technology to enhance teaching and learning across the curriculum. DOE-Anglophone is currently offering 22 on-line courses in science, humanities, language, IT & e-commerce. DOE-Francophone is building on its catalogue of on-line courses in physics, math and Spanish. In 2002-2003, it will be introducing courses in law, design technology, media analysis and literacy.

Recommendation #17
The Task Force undertake a Best Practices Assessment to build on the success of jurisdictions outside Canada that have been recognised for their leadership in modernising their K-12 programs in recognition of the needs of a technology-based society.

Status: Objective supported. Alternative approach to Task Force to be initiated.

Response: The Department of Education has a mechanism in place now for identifying international best practices. New Brunswick is the lead Canadian province on an international working group called the Information & Communication Technology League. Membership is by invitation only and potential members must be recognized as leaders in the integration of information and communication technology into K-12 teaching and learning before they will be considered. DOE will provide an update to the Premier's Roundtable on eNB and Innovation on the best practices that have been identified along with a plan for their implementation in New Brunswick.

Life-long Learning

Recommendation #18
The Premier's Roundtable on eNB and Innovation continue to investigate and further develop the concept of learning without barriers to help citizens access quality learning opportunities for work or for pleasure.

Status: Supported.

Response: The Premier's Roundtable is encouraged to pursue the concept of life-long learning and the implications for the successful implementation of the eNB Strategy. Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan (2002-2012), in its "Investing in People" building bloc, emphasises the importance of life-long learning to the future development of New Brunswick.

Technology in Post-Secondary Education

Recommendation #19
The Government of New Brunswick establishes a Task Force to ensure New Brunswick post-secondary institutions become leaders in the new global learning environment. The Task Force will lead an assessment to establish and promote best practices in on-line education pedagogy, on-line learning curricula, and curricula development, and in professional development among instructors and course developers. The Task Force to report by June 30, 2002.

Status: Supported.

Response: GNB will establish a Post-Secondary On-Line Task Force to position our institutions to become leaders in the new global learning environment and to play an important part in the eLearning community of New Brunswick. The eNB.ca office will establish the Task Force. The reporting process will be set by the Task Force after it has established its Terms of Reference, Workplan and completion schedule.

Recommendation #20
The Government of New Brunswick develops policy and funding programs to encourage post-secondary education institutions to convert some of their degree and diploma programs to an online environment. Collaborative approaches will be encouraged both from a content development and infrastructure perspective.

Status: Supported and underway. The GNB has already provided funding to universities and colleges to create on-line instructional material. Further efforts identified by the Task Force would be considered through the Innovation initiatives.

Response: The Post-Secondary On-line Task Force will be asked to include a review of this recommendation as part of its work.

Recommendation #21
Business New Brunswick works with the academic sector to identify opportunities for domestic and international sales of on-line post-secondary content.

Status: Supported.

Response: Business New Brunswick will work with the "academic sector" to develop and implement a strategy to identify and market on-line products and services from post-secondary institutions.

---

eBusiness

eBusiness refers to all forms of commercial transactions involving the transmission and processing of digitized data over a communications network. This definition includes work in all sectors whether public or private.

New Brunswick eBusiness Initiative

Recommendation #22
The Province of New Brunswick develops an eProcurement deployment strategy to be completed by March 2002.

Status: Supported.

Response: The Department of Supply and Services will review its eProcurement deployment strategy and recommend how to expedite the delivery of eProcurement. An education and awareness campaign for suppliers will be developed.

Recommendation #20
The Government of New Brunswick develops policy and funding programs to encourage post-secondary education institutions to convert some of their degree and diploma programs to an online environment. Collaborative approaches will be encouraged both from a content development and infrastructure perspective.

Status: Supported and underway. The GNB has already provided funding to universities and colleges to create on-line instructional material. Further efforts identified by the Task Force would be considered through the Innovation initiatives.

Response: The Post-Secondary On-line Task Force will be asked to include a review of this recommendation as part of its work.

Recommendation #21
Business New Brunswick works with the academic sector to identify opportunities for domestic and international sales of on-line post-secondary content.

Status: Supported.

Response: Business New Brunswick will work with the "academic sector" to develop and implement a strategy to identify and market on-line products and services from post-secondary institutions.

---

eBusiness

eBusiness refers to all forms of commercial transactions involving the transmission and processing of digitized data over a communications network. This definition includes work in all sectors whether public or private.

New Brunswick eBusiness Initiative

Recommendation #22
The Province of New Brunswick develops an eProcurement deployment strategy to be completed by March 2002.

Status: Supported.

Response: The Department of Supply and Services will review its eProcurement deployment strategy and recommend how to expedite the delivery of eProcurement. An education and awareness campaign for suppliers will be developed.

Recommendation #23
The Department of Supply and Services begin to implement eProcurement in 2002.

Status: Supported and underway

Response: The Department of Supply and Services will be implementing eProcurement in fiscal 2002. The first module to be completed was online requisition; the second module is the online vendor registration (publication and distribution of tender documents) which is now 30% completed and will include electronic bid matching. The next phase will be electronic bidding.

Recommendation #24
The Departments of Supply and Services and Business New Brunswick develop the concept of allowing small and medium enterprises to use the government eMarketplace.

Status: Supported.

Response: Business New Brunswick and the Department of Supply and Services will develop the idea of an eMarketplace for small and medium enterprises. The federal government's SourceCan procurement initiative will be used to complement GNB's eProcurement in developing the concept.

Recommendation #25
Business New Brunswick implement immediately an eBusiness enabling strategy including support services, electronic "tool kit", an aggressive marketing campaign, and the participation of government and private sector partners.

Status: Supported.

Response: Business New Brunswick is developing an eBusiness Enabling Strategy that will address this recommendation.

Recommendation #26
The Government of New Brunswick undertakes a review of all financing options available to support the eBusiness and innovation initiatives. This review to be coordinated with the review of tax policy recommended under infrastructure.

Status: Supported.

Response: As part of the eBusiness Enabling Strategy initiative and the Innovation Agenda, Business New Brunswick will constantly review all financing options available to support eBusiness and innovation initiatives.

---

eInfrastructure

eInfrastructure refers to those necessary components that provide a foundation for the eNB Strategy and the 3 pillars - eGovernment, eBusiness and eLearning. These components include the availability of the latest and emerging information and communications technologies, a supportive regulatory and investment environment, a skilled workforce, and an innovative society.
eInfrastructure addresses priorities within all the building blocks of the Prosperity Plan. *Investing in people*: through efforts to secure a skilled workforce. *Creating a competitive fiscal and business environment*: through the reduction of red tape and ensuring a competitive tax regime. *Embracing innovation*: by breaking down the barriers to innovation and R&D, including the recently announce Innovation Foundation. *Building strategic infrastructure*: through placing us in the forefront of developments in information and communication technologies.

Universal Access

Recommendation #27
The Province of New Brunswick develops a broadband network deployment strategy to be completed by June 30, 2002.

Status: Supported in principle and underway.

Response: Access to first-rate telecommunications has been a key element in the successful growth of the Knowledge Industry in New Brunswick. Business New Brunswick is developing a broadband deployment strategy and the Government of New Brunswick is forging ahead toward addressing digital divide issues. Already the province has upgraded 213 schools to high-speed broadband Internet access and is committed to complete this work for schools and community colleges by 2003; as well as expanding Telehealth and other government services. It is currently negotiating with the Government of Canada to support the province's broadband initiatives. The National Research Council network (UdeM, UNB, UNB-SJ, NBCC-Miramichi) will further increase the province's need for broadband. New Brunswick has established one of Canada's most successful Community Access Network and broadband connectivity will play a major in the next generation of CACs.

Recommendation #28
The broadband network be available on an affordable basis to all communities of the Province by December 31, 2003.

Status: Supported in principle.

Response: Pending the outcome of the broadband deployment strategy and contingent upon federal government assistance and private sector interest, Business New Brunswick, in partnership with other organizations, will develop an implementation strategy to make the broadband network available on an affordable basis to all communities.

eInfrastructure

eInfrastructure refers to those necessary components that provide a foundation for the eNB Strategy and the 3 pillars - eGovernment, eBusiness and eLearning. These components include the availability of the latest and emerging information and communications technologies, a supportive regulatory and investment environment, a skilled workforce, and an innovative society.
eInfrastructure addresses priorities within all the building blocks of the Prosperity Plan. *Investing in people*: through efforts to secure a skilled workforce. *Creating a competitive fiscal and business environment*: through the reduction of red tape and ensuring a competitive tax regime. *Embracing innovation*: by breaking down the barriers to innovation and R&D, including the recently announce Innovation Foundation. *Building strategic infrastructure*: through placing us in the forefront of developments in information and communication technologies.

Universal Access

Recommendation #27
The Province of New Brunswick develops a broadband network deployment strategy to be completed by June 30, 2002.

Status: Supported in principle and underway.

Response: Access to first-rate telecommunications has been a key element in the successful growth of the Knowledge Industry in New Brunswick. Business New Brunswick is developing a broadband deployment strategy and the Government of New Brunswick is forging ahead toward addressing digital divide issues. Already the province has upgraded 213 schools to high-speed broadband Internet access and is committed to complete this work for schools and community colleges by 2003; as well as expanding Telehealth and other government services. It is currently negotiating with the Government of Canada to support the province's broadband initiatives. The National Research Council network (UdeM, UNB, UNB-SJ, NBCC-Miramichi) will further increase the province's need for broadband. New Brunswick has established one of Canada's most successful Community Access Network and broadband connectivity will play a major in the next generation of CACs.

Recommendation #28
The broadband network be available on an affordable basis to all communities of the Province by December 31, 2003.

Status: Supported in principle.

Response: Pending the outcome of the broadband deployment strategy and contingent upon federal government assistance and private sector interest, Business New Brunswick, in partnership with other organizations, will develop an implementation strategy to make the broadband network available on an affordable basis to all communities.

Regulatory Environment

Recommendation #29
The Premier's Roundtable on eNB and Innovation continue to investigate and report on methods to improve the level of confidence of persons using the Internet for transactions that must be secure.

Status: Supported.

Response: The Premier's Roundtable is encouraged to continue to review the various means of improving business, consumer and citizen confidence in the use of the internet and information and communication technologies. These efforts will build on existing measures already adopted by the government such as the Electronic Transactions Act.

Recommendation #30
Government immediately embarks upon a review of its regulatory framework in each organization under its direct management (Department, Special Operating Agencies, Crown Corporations, Hospital Corporations and School Boards) to ensure that legislation, regulation and policies do not inhibit the use of the Internet for acquiring services or information. This review should be completed and appropriate changes to the regulatory framework completed by June 30, 2003.

Status: Supported in principle.

Response: The eNB.ca Office will coordinate an interdepartmental committee to address this recommendation and develop an Action Plan to address the changes required to the regulatory framework.

New Brunswick Workforce

Recommendation #31
The Department of Training and Employment Development develop and regularly maintain labour force survey mechanisms that will give government, educational and industrial sectors the opportunity to quickly understand the current workforce mix as well as the "pipeline" of potential resources in educational institutions. This process must be in place no later than June 30, 2003.

Status: Supported.

Response: The Department of Training and Employment Development will undertake a review of their labour market surveys with the intention of providing more responsive labour market information that addresses the specific needs required by the eNB Strategy.

The Community Economic Development Agencies (CEDAs) will provide input into the development of regional labour market surveys/information.
Current measures taken to assist in these efforts include the recent move of the Immigration Unit from Training and Employment Development to Business New Brunswick to better respond to private sector needs. This is consistent with the direction in "Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan 2002-2012" that deals with recruitment, retention and repatriation.

Recommendation #32
The Department of Training and Employment Development lead, in conjunction with the private and academic communities, initiatives including: human resource planning, retention and recruitment, and support of the development of human resource action plans for the IT Sector to assure a supply of necessary human resources. Action should be taken on this initiative by April 30, 2002 and continue on an on-going basis until it is determined that it is no longer required.

Status: Supported and underway. This task is currently ongoing through the work of T&ED's IT Human Resources Committee. The ITHR Committee has already coordinated the delivery of HR training to New Brunswick SMEs and formulated its first Action Plan.

Response: The Department of Training and Employment Development will work with the private and academic communities to develop an Action Plan. BNB will contribute to the process by supplying up to date information on growth potential, skills, and other requirements of the IT Sector.

Innovation Model

Recommendation #33
An Office for Research, Innovation and Application be established, focused on "e" innovation with the support of both Government and the private sector by September 30, 2002.

Status: Supported and underway.

Response: Business New Brunswick has established a Research Development and Innovation Branch to foster innovation opportunities in our traditional sectors and the "e" economy. This Branch is responsible for business partnerships, research development and innovation.

Recommendation #34
New and creative methods of supporting and financing the Office, including the establishment of a New Brunswick Research Endowment Fund, be implemented. This is an immediate activity of the Office for Research, Innovation and Application.

Status: Supported and underway.

Response: Business New Brunswick will be evaluating existing program offerings with a view toward increasing its flexibility to support "e"Innovation and leverage private sector involvement.

Recommendation #35
The Province provide, through its Capital Budget Process, the initial resources necessary to allow universities and supported research organizations the ability to acquire the latest technology in scientific equipment and engineering tools and that creative financing methods be considered to establish a technology evergreen program. The first infusion of capital funds should occur in the Fall 2002 Capital Budget.

Status: Supported in principle and underway.

Response: In the last provincial budget, the province announced the creation of a special University Infrastructure Trust in the form of a one-time investment of $15 million to provide for infrastructure improvements in universities.

Investment Climate

Recommendation #36
Government undertake a review of tax policy as it relates to knowledge research and innovation and change current tax policy to encourage investment in productivity improving and innovative techniques, including the use of Internet and the establishment of innovation centres. This review requires special attention to SMEs and should be completed in time for changes to implement in the 2003 Operating Budget.

Status: Supported.

Response: Creating a competitive fiscal and business environment in order to encourage new investment is one of the four Building Blocks of the Prosperity Plan. In the last provincial budget, the province announced further reductions to the general corporate income tax. As of January 1st, 2003, New Brunswick will have the third lowest rate in the country at 13%. New Brunswick will also have the lowest small business corporate income tax rate in the country at 3%. Small and medium-size enterprises in New Brunswick will also benefit from a double increase in the Small Business threshold to $400,000. The Departments of Finance and Business New Brunswick will undertake a review of the New Brunswick R&D tax credit with the intent of improving its effectiveness in encouraging more investment in research and development and innovation. This action is set out in New Brunswick's Prosperity Plan.

Recommendation #37
A partnership model be developed which provides SMEs with access to universities or research and innovation centres to assist SMEs in the preparation of proposals, the development of the ideas and in their implementation and Application and be implemented no later than March 30, 2003.

Status: Supported.

Response: Business New Brunswick will work with ACOA, NRC, Industry Canada and other partners to develop a model or "tool kit" for SMEs to access research and innovation resources, and assist in the research and development of proposals.

CONCLUSION

The Government of New Brunswick is grateful to the Members of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation for their contribution towards the implementation of the eNB Strategy. The Government of New Brunswick looks forward to the final report of the Roundtable scheduled for the fall of 2002. It is critical to the future of New Brunswick that the resources of governments, the private sector and the academic community join together to meet the global challenges of the 21st century digital economy.

The Interim Report of the Premier's Roundtable and the Government of New Brunswick's Response provides direction for the next phase. These two reports constitute the first Action Plan of the eNB Strategy.

****

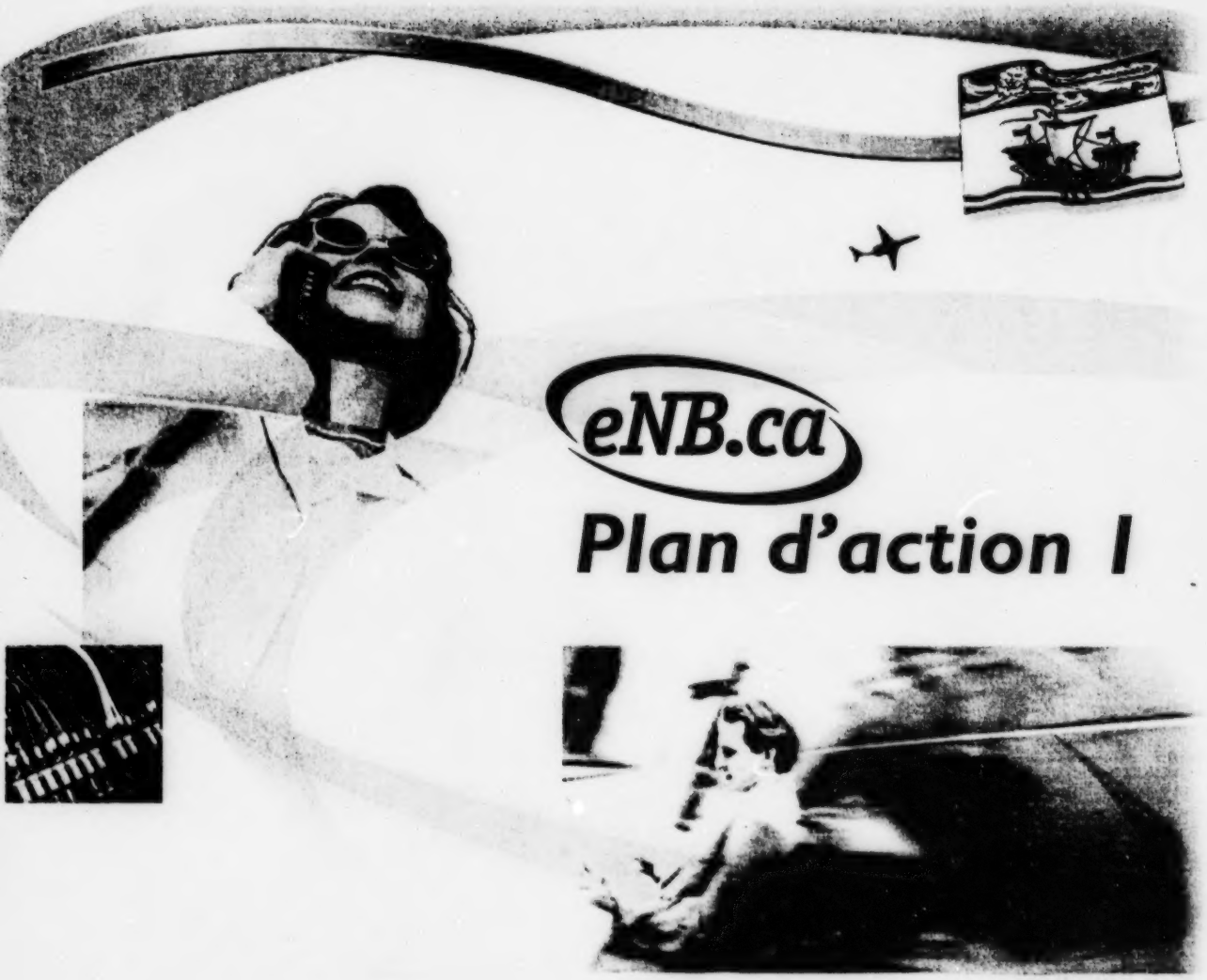

eNB.ca

Plan d'action I

Réponse du gouvernement au rapport provisoire de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Réponse aux recommandations de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

Stratégie eNB

Vision

Le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir un chef de file mondial dans l'économie numérique du XXIe siècle.

But

Le projet eNB offrira de nombreuses possibilités à tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Cette initiative leur permettra de participer et de prospérer dans l'économie du XIXe siècle et de profiter de la révolution électronique grâce aux efforts concertés du secteur privé, du gouvernement et du secteur universitaire.

MISER SUR L'INNOVATION

Introduction

À l'été 2001, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a chargé 17 personnes de toute la province d'évaluer le potentiel du Nouveau-Brunswick à devenir un leader mondial de l'économie numérique. Le présent document constitue la réponse officielle du gouvernement du Nouveau-Brunswick à la première phase des travaux de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation.

La première tâche du groupe consistait à établir un cadre de travail détaillé autour de la vision eNB du Nouveau-Brunswick et à fournir une orientation stratégique à long terme pour l'implantation de la Stratégie eNB. Cette stratégie est la pierre angulaire du Plan de prospérité mis de l'avant récemment par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et appelé *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 2002-2012.*

La Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation a remis son premier rapport provisoire au premier ministre le 21 décembre 2001. Celui-ci proposait 37 recommandations, regroupées sous quatre grands thèmes : e-gouvernement, e-apprentissage, e-commerce et e-infrastructure.

« *Vers un meilleur avenir* met l'accent sur les secteurs qui comptent le plus si le Nouveau-Brunswick veut réussir dans le monde très compétitif d'aujourd'hui. Il faudra donc investir dans les gens, créer un milieu d'affaires et financier concurrentiel, adopter l'innovation et bâtir une infrastructure stratégique. Ce sont les éléments constitutifs d'une prospérité économique durable. »

- L'hon. Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick

Depuis le dépôt du rapport provisoire, le bureau d'eNB.ca s'est occupé de coordonner la réponse du gouvernement aux recommandations.

Réponse aux recommandations de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

Stratégie eNB

Vision

Le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir un chef de file mondial dans l'économie numérique du XXIe siècle.

But

Le projet eNB offrira de nombreuses possibilités à tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Cette initiative leur permettra de participer et de prospérer dans l'économie du XIXe siècle et de profiter de la révolution électronique grâce aux efforts concertés du secteur privé, du gouvernement et du secteur universitaire.

MISER SUR L'INNOVATION

Introduction

À l'été 2001, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a chargé 17 personnes de toute la province d'évaluer le potentiel du Nouveau-Brunswick à devenir un leader mondial de l'économie numérique. Le présent document constitue la réponse officielle du gouvernement du Nouveau-Brunswick à la première phase des travaux de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation.

La première tâche du groupe consistait à établir un cadre de travail détaillé autour de la vision eNB du Nouveau-Brunswick et à fournir une orientation stratégique à long terme pour l'implantation de la Stratégie eNB. Cette stratégie est la pierre angulaire du Plan de prospérité mis de l'avant récemment par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et appelé *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 2002-2012.*

La Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation a remis son premier rapport provisoire au premier ministre le 21 décembre 2001. Celui-ci proposait 37 recommandations, regroupées sous quatre grands thèmes : e-gouvernement, e-apprentissage, e-commerce et e-infrastructure.

« *Vers un meilleur avenir* met l'accent sur les secteurs qui comptent le plus si le Nouveau-Brunswick veut réussir dans le monde très compétitif d'aujourd'hui. Il faudra donc investir dans les gens, créer un milieu d'affaires et financier concurrentiel, adopter l'innovation et bâtir une infrastructure stratégique. Ce sont les éléments constitutifs d'une prospérité économique durable. »

- L'hon. Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick

Depuis le dépôt du rapport provisoire, le bureau d'eNB.ca s'est occupé de coordonner la réponse du gouvernement aux recommandations.

Le rapport provisoire appuie les orientations formulées dans le Plan de prospérité. La plupart des priorités qui y sont énoncées concordent d'ailleurs avec les recommandations de la Table ronde. Des 37 recommandations, le gouvernement du Nouveau-Brunswick accorde son appui de principe à toutes sauf une. En fait, 14 d'entre elles sont en cours d'implantation.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est d'accord avec l'orientation stratégique globale proposée par la Table ronde. Cette orientation et les recommandations contribueront à établir des plans d'action qui permettront au Nouveau-Brunswick de parvenir plus rapidement à sa vision de leader de l'économie numérique.

Le Nouveau-Brunswick est un leader mondial du développement d'industries du savoir et de services gouvernementaux faisant usage des technologies de l'information et des communications. Les secteurs public, privé et éducationnel continuent à collaborer pour offrir des produits et services au monde entier.

Un aspect du dialogue permanent consiste à reconnaître que la province possède bon nombre de forces dont il faut tirer profit. Nous avons déployé le premier réseau de commutation entièrement numérique en Amérique du Nord et le premier réseau à fibres optiques panprovincial. Nous avons une industrie du savoir « nouvelle », riche de 687 entreprises employant 24 500 personnes. Le Nouveau-Brunswick crée et offre le plus grand nombre de cours virtuels par habitant au monde et a formé 1 million de personnes dans le monde entier par le biais d'Internet.

> « eNB.ca est un partenariat entre les secteurs public, privé et éducationnel qui met à profit les ressources, les forces et le savoir-faire de chacun pour maintenir le Nouveau-Brunswick au premier plan de l'économie numérique. »
>
> **- L'hon. Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick**

Nous sommes réputés dans le monde entier pour notre capacité à offrir des services gouvernementaux en ligne. Le Nouveau-Brunswick a branché toutes les écoles publiques, a fait de la culture informatique une exigence pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et a créé plus de 230 centres d'accès communautaire afin d'offrir à tous les citoyens une fenêtre virtuelle vers le monde. Dans l'édition de mars 2002 de *Workforce Magazine*, le Nouveau-Brunswick a été sélectionné pour le prix de l'Innovation en raison de ses solutions innovatrices pour la formation des ressources humaines afin de répondre aux besoins de la nouvelle économie. Dans le numéro de novembre 2001 du magasine *Canadian Business*, le campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick se classe au premier rang pour ce qui est de la formation en commerce électronique.

L'orientation stratégique et les recommandations du rapport provisoire de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation concordent avec le Plan de prospérité de la province. Le Nouveau-Brunswick doit rassembler toutes ses ressources pour tirer profit de ses succès s'il veut devenir un « leader mondial de l'économie numérique du 21^{e} siècle ».

Réponse au Rapport provisoire de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

e-gouvernement

L'e-gouvernement transforme la façon dont la population et les entreprises obtiennent des services et des renseignements, interagissent avec leurs représentants gouvernementaux et participent aux affaires gouvernementales qui les intéressent. L'e-gouvernement a trait à l'utilisation des voies électroniques, en particulier Internet, pour dispenser les services gouvernementaux. Le Nouveau-Brunswick est reconnu comme un leader dans ce domaine. Selon une analyse récente du groupe Gartner : « Quel que soit le système de mesure utilisé, Services Nouveau-Brunswick réussit. L'organisme a réalisé des économies et a accru les services et la satisfaction. Les gouvernements qui cherchent à justifier l'e-gouvernement par la réduction des coûts devraient adopter un modèle semblable. »

Prestation des services électroniques

Recommandation n° 1
Que le gouvernement provincial adopte immédiatement une politique pour inciter les ministères à utiliser conjointement un guichet unique de prestation de services électroniques pour tous les services pertinents.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : Le GNB (gouvernement du Nouveau-Brunswick) élaborera une politique de prestation de services électroniques à guichet unique orientée sur les citoyens et comprenant la mise sur pied du système de gestion du savoir nécessaire pour les entreprises et la création d'un portail GNB qui reflétera cette orientation vers les citoyens.
Dans la prestation de ses programmes et services, le GNB demeurera un leader et un utilisateur modèle des technologies. Pour sa part, SNB continuera à établir des partenariats fructueux avec le secteur privé afin d'instaurer de nouvelles prestations de services électroniques.

Le rapport provisoire appuie les orientations formulées dans le Plan de prospérité. La plupart des priorités qui y sont énoncées concordent d'ailleurs avec les recommandations de la Table ronde. Des 37 recommandations, le gouvernement du Nouveau-Brunswick accorde son appui de principe à toutes sauf une. En fait, 14 d'entre elles sont en cours d'implantation.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est d'accord avec l'orientation stratégique globale proposée par la Table ronde. Cette orientation et les recommandations contribueront à établir des plans d'action qui permettront au Nouveau-Brunswick de parvenir plus rapidement à sa vision de leader de l'économie numérique.

Le Nouveau-Brunswick est un leader mondial du développement d'industries du savoir et de services gouvernementaux faisant usage des technologies de l'information et des communications. Les secteurs public, privé et éducationnel continuent à collaborer pour offrir des produits et services au monde entier.

Un aspect du dialogue permanent consiste à reconnaître que la province possède bon nombre de forces dont il faut tirer profit. Nous avons déployé le premier réseau de commutation entièrement numérique en Amérique du Nord et le premier réseau à fibres optiques panprovincial. Nous avons une industrie du savoir « nouvelle », riche de 687 entreprises employant 24 500 personnes. Le Nouveau-Brunswick crée et offre le plus grand nombre de cours virtuels par habitant au monde et a formé 1 million de personnes dans le monde entier par le biais d'Internet.

> « eNB.ca est un partenariat entre les secteurs public, privé et éducationnel qui met à profit les ressources, les forces et le savoir-faire de chacun pour maintenir le Nouveau-Brunswick au premier plan de l'économie numérique. »
>
> **- L'hon. Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick**

Nous sommes réputés dans le monde entier pour notre capacité à offrir des services gouvernementaux en ligne. Le Nouveau-Brunswick a branché toutes les écoles publiques, a fait de la culture informatique une exigence pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et a créé plus de 230 centres d'accès communautaire afin d'offrir à tous les citoyens une fenêtre virtuelle vers le monde. Dans l'édition de mars 2002 de *Workforce Magazine*, le Nouveau-Brunswick a été sélectionné pour le prix de l'Innovation en raison de ses solutions innovatrices pour la formation des ressources humaines afin de répondre aux besoins de la nouvelle économie. Dans le numéro de novembre 2001 du magasine *Canadian Business*, le campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick se classe au premier rang pour ce qui est de la formation en commerce électronique.

L'orientation stratégique et les recommandations du rapport provisoire de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation concordent avec le Plan de prospérité de la province. Le Nouveau-Brunswick doit rassembler toutes ses ressources pour tirer profit de ses succès s'il veut devenir un « leader mondial de l'économie numérique du 21^{e} siècle ».

Réponse au Rapport provisoire de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

e-gouvernement

L'e-gouvernement transforme la façon dont la population et les entreprises obtiennent des services et des renseignements, interagissent avec leurs représentants gouvernementaux et participent aux affaires gouvernementales qui les intéressent. L'e-gouvernement a trait à l'utilisation des voies électroniques, en particulier Internet, pour dispenser les services gouvernementaux. Le Nouveau-Brunswick est reconnu comme un leader dans ce domaine. Selon une analyse récente du groupe Gartner : « Quel que soit le système de mesure utilisé, Services Nouveau-Brunswick réussit. L'organisme a réalisé des économies et a accru les services et la satisfaction. Les gouvernements qui cherchent à justifier l'e-gouvernement par la réduction des coûts devraient adopter un modèle semblable. »

Prestation des services électroniques

Recommandation n° 1
Que le gouvernement provincial adopte immédiatement une politique pour inciter les ministères à utiliser conjointement un guichet unique de prestation de services électroniques pour tous les services pertinents.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : Le GNB (gouvernement du Nouveau-Brunswick) élaborera une politique de prestation de services électroniques à guichet unique orientée sur les citoyens et comprenant la mise sur pied du système de gestion du savoir nécessaire pour les entreprises et la création d'un portail GNB qui reflétera cette orientation vers les citoyens.
Dans la prestation de ses programmes et services, le GNB demeurera un leader et un utilisateur modèle des technologies. Pour sa part, SNB continuera à établir des partenariats fructueux avec le secteur privé afin d'instaurer de nouvelles prestations de services électroniques.

Recommandation n° 2
Que SNB élabore une stratégie afin de mettre en pratique l'initiative de prestation de services électroniques à guichet unique. Que cette stratégie soit terminée d'ici le 1er juin 2002.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : SNB a élaboré cette stratégie dans le contexte d'un nouveau plan d'affaires. Le bureau d'eNB.ca coordonnera le travail attendu des autres ministères pour établir le système de gestion des données/de l'information pour les entreprises et le portail ou « façade » du gouvernement. Les modifications proposées pour la création d'un registre commercial unique seront présentées à l'Assemblée législative au printemps de 2002. Jusqu'à 12 millions de dollars sont consacrés à ce projet.

Recommandation n° 3
Que le gouvernement provincial revoie ses interfaces actuelles avec les citoyens et les entreprises afin d'optimiser leur convivialité.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : SNB révisera ses interfaces actuelles avec les citoyens dans le contexte de l'élaboration de la stratégie de prestation de services électroniques à guichet unique et de son plan d'affaires. Selon un sondage récent effectué par Malatest & Associates Ltd, les clients de Services Nouveau-Brunswick sont très satisfaits (92,3 %) du service. Le degré de satisfaction envers Services Nouveau-Brunswick est le plus élevé parmi les autres organismes du Canada qui participent au projet d'évaluation des guichets uniques pour la prestation de services. SNB entend miser sur cette réputation.

Initiative d'e-démocratie/participation des citoyens du Nouveau-Brunswick

Recommandation n° 4
Que la Table ronde définisse les expressions « e-démocratie » et « articipation des citoyens » et établisse le cadre de référence de ce projet d'ici le 1er mars 2002.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : La Table ronde du premier ministre et le bureau d'eNB.ca collaboreront afin de mieux définir les expressions « e-démocratie » et « participation des citoyens » dans le contexte de la Stratégie eNB et d'établir le cadre de référence de projets précis pour mettre en branle des projets coopératifs qui contribueront à développer le concept.

Recommandation n° 5
Que SNB mette en œuvre le cadre de référence et formule des recommandations à propos du projet d'ici le 30 juin 2002.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : SNB a le mandat de faire avancer le programme d'e-gouvernement, y compris la « e-démocratie ». La mise en œuvre de projets spécifiques fera partie de son plan d'affaires.
L'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) a mis sur pied quelques projets initiaux de partenariat avec CGI, SNB et d'autres ministères. L'annonce récente de la contribution de propriété intellectuelle de la part de CGI et de Microsoft à un projet de recherche international sur la démocratie en ligne mené à l'UNB stimulera la poursuite des travaux.
Le GNB a signé un accord de coopération avec le Manitoba pour le développement d'un e-gouvernement. Le GNB encouragera la participation de tous les ordres de gouvernement dans l'orientation du e-gouvernement.

Recommandation n° 6
Que le gouvernement soutienne ce projet en créant une bourse favorisant la démocratie en ligne.

Statut : Non appuyé.

Réponse : Recommandation non appuyée.

GàG/GàE

Recommandation n° 7
Que la Table ronde établisse le cadre de référence du projet GàG/GàE d'ici le 1er mars 2002.

Statut : Appuyé en principe.

Réponse : La Table ronde du premier ministre sera appelée, d'ici trois mois, à travailler avec SNB à des projets potentiels, lesquels pourraient faire partie de son plan d'affaires, et à la politique d'utilisation conjointe d'un guichet unique pour tous les services gouvernementaux.

Recommandation n° 8
Que SNB soit responsable des initiatives prises dans le cadre de ce projet ainsi que de leur mise en œuvre.

Statut : Appuyé.

Réponse : SNB instaurera des initiatives qui vont dans le sens de la stratégie approuvée et de son nouveau plan d'affaires.

SNB augmentera la portée de ses services aux gouvernements municipaux et fédéral. Il offre à l'heure actuelle des services en ligne pour le compte de 12 municipalités de la province. S'inspirant de ces développements, Microsoft Canada et le Groupe CGI proposeront, en partenariat avec SNB, des moyens semblables à des municipalités de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. L'aboutissement du travail sur l'enregistrement des entreprises permettra d'offrir d'autres services aux entreprises. Les activités de GàG intéressent tous les ordres de gouvernement. Le ministère des Finances, par exemple, a implanté plusieurs initiatives pour offrir à l'ensemble du gouvernement des services transparents et efficaces. Il est l'un des ministères qui perçoivent et versent des fonds par transferts électroniques, échangent avec Statistique Canada des renseignements socio-économiques par un site web sécurisé et reçoivent les budgets des ministères par voie électronique.

---

e-santé

Recommandation n° 9
Que la Table ronde organise un forum sur l'e-santé afin de la définir et de recommander une approche unifiée.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : Le GNB encourage la Table ronde du premier ministre à organiser un forum sur la santé en ligne. Cette tribune proposerait des conseils sur des points d'intérêt et des mesures susceptibles d'être intégrées à la Stratégie eNB en vue d'améliorer le système de soins de santé et, par la même occasion, peut-être de créer des occasions d'affaires. Les autres forums qui appuient la Table ronde incluent l'e-gouvernement, l'e-commerce, l'e-apprentissage, l'e-infrastructure et les ressources humaines en TI.
Le Nouveau-Brunswick possède déjà un savoir-faire considérable sur l'utilisation des technologies pour améliorer les services de santé à la population. La Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique de Saint John a été un leader de la rationalisation de l'accès aux soins des cardiaques. Le projet de télé-néphrologie de la Corporation hospitalière Beauséjour n'est plus un projet pilote. Il fait maintenant partie des services de base de l'Hôpital George-L.-Dumont et le bureau d'e-santé met sur pied des applications de télé-oncologie pour le dépistage précoce des cancers.

---

e-apprentissage

L'e-apprentissage se définit comme de la formation ou de l'enseignement dispensé de façon asynchrone ou synchrone (temps réel) par Internet sur l'ordinateur ou l'appareil info-ménager d'un utilisateur.
L'e-apprentissage joue un rôle important dans l'économie de la province et dans l'éducation du public. Le ministère de l'Éducation et les collèges communautaires ont créé des cours en ligne. À l'heure actuelle, quelque 29 cours sont offerts de la maternelle à la 12e année (M-12). Les entreprises d'apprentissage en ligne de la province forment des gens dans le monde entier. Le Nouveau-Brunswick produit plus de cours en ligne de qualité par habitant que n'importe quel autre pays, État ou province dans le monde.

Adoption de la culture technologique

Recommandation n° 10
Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick revoie ses exigences en matière de formation et élabore, d'ici juin 2002, une stratégie d'utilisation des produits et services d'apprentissage pour former en ligne les fonctionnaires néo-brunswickois.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution. La stratégie devrait être achevée d'ici l'automne 2002. Un rapport provisoire sera remis à la Table ronde en juin 2002.

Réponse : Le Bureau des ressources humaines (BRH) a déjà rencontré des fournisseurs de solutions de cyberapprentissage des secteurs privé et public afin de déterminer les capacités et les possibilités. Un représentant du BRH a été nommé au Forum sur l'e-apprentissage et a entrepris d'établir un cadre de travail pour la révision des exigences du GNB en matière de formation et d'élaborer une stratégie pour stimuler le cyberapprentissage auprès des fonctionnaires.

Recommandation n° 11
Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick cherche constamment à établir et à maintenir un partenariat plus solide entre les secteurs privé, public et universitaire afin de créer des occasions d'affaires dans le domaine de l'apprentissage en ligne.

Statut : Appuyé.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick collaborera avec le Forum sur l'e-apprentissage pour créer des occasions d'affaires de cyberapprentissage par des activités qui favorisent l'établissement de partenariats et d'efforts de collaboration. À titre d'exemple de partenariat, lorsque le ministère de l'Éducation a décidé d'offrir un cours d'espagnol en ligne, il a fait appel à l'Université de Moncton pour la méthodologie d'élaboration et la conception pédagogique, et à eCom pour son système de gestion de l'apprentissage et du contenu.

e-apprentissage

L'e-apprentissage se définit comme de la formation ou de l'enseignement dispensé de façon asynchrone ou synchrone (temps réel) par Internet sur l'ordinateur ou l'appareil info-ménager d'un utilisateur.
L'e-apprentissage joue un rôle important dans l'économie de la province et dans l'éducation du public. Le ministère de l'Éducation et les collèges communautaires ont créé des cours en ligne. À l'heure actuelle, quelque 29 cours sont offerts de la maternelle à la 12^{e} année (M-12). Les entreprises d'apprentissage en ligne de la province forment des gens dans le monde entier. Le Nouveau-Brunswick produit plus de cours en ligne de qualité par habitant que n'importe quel autre pays, État ou province dans le monde.

Adoption de la culture technologique

Recommandation n° 10
Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick revoie ses exigences en matière de formation et élabore, d'ici juin 2002, une stratégie d'utilisation des produits et services d'apprentissage pour former en ligne les fonctionnaires néo-brunswickois.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution. La stratégie devrait être achevée d'ici l'automne 2002. Un rapport provisoire sera remis à la Table ronde en juin 2002.

Réponse : Le Bureau des ressources humaines (BRH) a déjà rencontré des fournisseurs de solutions de cyberapprentissage des secteurs privé et public afin de déterminer les capacités et les possibilités. Un représentant du BRH a été nommé au Forum sur l'e-apprentissage et a entrepris d'établir un cadre de travail pour la révision des exigences du GNB en matière de formation et d'élaborer une stratégie pour stimuler le cyberapprentissage auprès des fonctionnaires.

Recommandation n° 11
Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick cherche constamment à établir et à maintenir un partenariat plus solide entre les secteurs privé, public et universitaire afin de créer des occasions d'affaires dans le domaine de l'apprentissage en ligne.

Statut : Appuyé.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick collaborera avec le Forum sur l'e-apprentissage pour créer des occasions d'affaires de cyberapprentissage par des activités qui favorisent l'établissement de partenariats et d'efforts de collaboration. À titre d'exemple de partenariat, lorsque le ministère de l'Éducation a décidé d'offrir un cours d'espagnol en ligne, il a fait appel à l'Université de Moncton pour la méthodologie d'élaboration et la conception pédagogique, et à eCom pour son système de gestion de l'apprentissage et du contenu.

En offrant davantage de possibilités aux Néo-Brunswickois d'accroître leurs connaissances dans les langues, le Nouveau-Brunswick reconnaît que les compétences linguistiques constituent un avantage au chapitre de l'investissement.

Recommandation n° 12
Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick élabore, d'ici juin 2002, une stratégie permettant de créer un centre de formation virtuel qui répondra à tous ses besoins de formation. Que ce centre soit basé sur le centre virtuel de leadership et de gestion et intégre le contenu pédagogique de tout l'apprentissage en ligne néo-brunswickois.

Statut : Appuyé en principe et en voie d'exécution. L'évaluation et la stratégie seront terminées d'ici juin 2002, et un rapport provisoire sera alors remis à la Table ronde.

Réponse : Le premier ministre inaugurera le nouveau centre de formation virtuelle du GNB pour le leadership et la gestion. Le Bureau des ressources humaines élaborera une stratégie afin d'accroître le rôle du centre de formation virtuelle pour répondre à d'autres besoins de formation du GNB.

Recommandation n° 13
Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick lance une campagne de sensibilisation pangouvernementale en vue de favoriser l'adoption et l'utilisation des technologies d'e-apprentissage et d'accélérer les mandats des ministères.

Statut : Appuyé. Cette campagne de sensibilisation s'intégrera dans une campagne d'éducation et de sensibilisation plus large d'eNB.ca, mise sur pied par Communications Nouveau-Brunswick.

Réponse : Le Bureau des ressources humaines, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie d'utilisation du cyberapprentissage pour la formation, inclura la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation adéquate afin de promouvoir l'utilisation du cyberapprentissage au sein du gouvernement.

Adoption par les entreprises

Recommandation n° 14
Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick, dans le cadre du projet de déploiement du cybercommerce, élabore un programme afin d'inciter les entreprises de la province à acheter du contenu de cyberapprentissage. Que ce programme finance l'achat du contenu et les efforts de sensibilisation sur la rentabilité de l'apprentissage en ligne.

Statut : Appuyé en principe.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick révisera les programmes existants afin de déterminer la réponse appropriée pour ces programmes de soutien et de sensibilisation. ENB encouragera les entreprises à adopter un contenu de cyberapprentissage et à l'utiliser.

Possibilités d'e-apprentissage du Nouveau-Brunswick

Recommandation n° 15
Que le gouvernement, par l'entremise d'Entreprises Nouveau-Brunswick, lance une initiative afin de créer un institut d'apprentissage en ligne qui servira les établissements publics et privés. Que cet institut aide à la conception des cours, à la R-D en psychologie de l'enseignement, à la promotion de l'apprentissage en ligne et à son positionnement sur le marché, afin de s'assurer que le Nouveau-Brunswick maximise son potentiel de croissance. Que l'institut, entité distincte du gouvernement, possède son propre conseil d'administration, formé de représentants de la communauté de l'e-apprentissage néo-brunswickoise. Qu'un partenariat avec l'APECA et le CNR soit mis en place.

Statut : Appuyé.

Réponse : L'industrie et le Forum d'e-apprentissage ont entrepris un travail préliminaire pour déterminer quelle forme de réseau devrait être établie pour promouvoir et appuyer le cyberapprentissage. Il est nécessaire de fournir un travail supplémentaire avant de prendre la décision d'aller de l'avant. Entreprises Nouveau-Brunswick collaborera avec le Forum d'e-apprentissage d'eNB.ca et entamera des discussions avec l'APECA, le CNRC et d'autres organismes intéressés afin d'étudier le concept d'un réseau de cyberapprentissage.

M-12

Recommandation n° 16
Que le premier ministre crée un groupe de travail M-12, formé d'enseignants et de représentants des secteurs privé, public et universitaire. Qu'après évaluation, le groupe formule des recommandations dans le but d'améliorer l'intégration de l'apprentissage en ligne dans les écoles, de moderniser les cours en fonction des besoins d'une société technologique et d'améliorer l'infrastructure actuelle (accès et savoir) en vue d'appliquer les changements. Qu'un rapport initial soit remis d'ici le 30 juin 2002.

Statut : Objectif appuyé. Une approche différente du groupe de travail sera entamée.

Réponse : Le ministère de l'Éducation sera responsable de trouver des conseillers, au sein de la structure de conseillers actuelle, pour évaluer et formuler des recommandations clés afin d'améliorer l'intégration de l'apprentissage électronique dans les écoles, moderniser les cours en fonction des besoins d'une société technologique et améliorer l'infrastructure actuelle. Ce ministère profitera de la participation des membres de la Table ronde et d'autres secteurs privés et éducationnels.
Le ministère de l'Éducation crée continuellement de nouveaux cours pour sa clientèle d'élèves et d'enseignants. Il s'efforce également d'intégrer la technologie d'information et de communication la plus récente pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans l'ensemble de ses programmes de formation. Le secteur anglophone du ministère de l'Éducation offre présentement 22 cours en ligne de science, de sciences humaines, de langues, de technologie de l'information et de commerce électronique. Le secteur francophone quant à lui augmente son catalogue de cours en ligne de physique, de mathématiques et d'espagnol. En 2002-2003, il lancera des cours de droit, de technologies de conception, d'analyse des médias et d'alphabétisation.

Recommandation n° 17
Que le groupe de travail évalue les modèles de pratiques utilisés avec succès à l'étranger pour moderniser les programmes M-12 en fonction des besoins d'une société technologique et s'en inspire.

Statut : Objectif appuyé. Une approche différente du groupe de travail sera entamée.

Réponse : Le ministère de l'Éducation a un mécanisme en place pour repérer les meilleures pratiques à l'étranger. Le Nouveau-Brunswick est la province canadienne porte-parole d'un groupe de travail international appelé ICT League (Ligue des technologies de l'information et des communications). Il n'est possible d'y participer que sur invitation, et les membres potentiels doivent être reconnus comme des chefs de file de l'intégration des technologies de l'information et des communications dans l'enseignement et l'apprentissage dans le système M-12 pour que leur candidature soit envisagée. Le ministère de l'Éducation fournira une mise à jour à la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation sur les meilleures pratiques repérées ainsi qu'un plan d'action pour leur implantation au Nouveau-Brunswick.

Formation continue

Recommandation n° 18
Que la Table ronde continue d'étudier et de développer le concept d'apprentissage universel afin de permettre aux citoyens d'accéder à un apprentissage de qualité, pour le travail ou leur plaisir.

Statut : Appuyé.

Réponse : La Table ronde du premier ministre est encouragée à approfondir le concept d'acquisition continue du savoir et de ses implications pour le succès de l'implantation de la Stratégie eNB. *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick* (2002-2012), dans la section « Investir dans la population », insiste sur l'importance de l'acquisition continue du savoir dans le développement futur du Nouveau-Brunswick.

La technologie au service de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Recommandation n° 19
Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick crée un groupe de travail dont le mandat sera de s'assurer que les établissements postsecondaires deviennent des chefs de file de l'apprentissage en ligne. Que ce groupe de travail, après évaluation, établisse et favorise les modèles de pratique pour la pédagogie et les cours en ligne, la création de contenu et la formation professionnelle des enseignants et des élaborateurs de cours. Qu'un rapport soit remis d'ici le 30 juin 2002.

Statut : Appuyé.

Réponse : Le GNB créera un groupe de travail sur l'éducation postsecondaire en ligne afin de positionner les établissements du Nouveau-Brunswick comme chefs de file de l'apprentissage en ligne et de leur faire jouer un rôle important dans le milieu de l'apprentissage en ligne. Le bureau d'eNB.ca mettra sur pied le groupe de travail qui sera chargé de déterminer le processus de rapports après avoir établi son cadre de référence, son plan de travail et son calendrier d'achèvement des travaux.

Recommandation n° 20
Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick adopte une politique et des programmes de financement pour inciter les établissements postsecondaires à mettre en ligne leurs programmes de formation. Que les collaborations soient encouragées tant pour le contenu que pour l'infrastructure.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution. Le GNB a déjà fourni des fonds aux universités et collèges pour la création de matériel didactique en ligne. Les autres efforts recommandés par le groupe de travail seront envisagés en tant que projets d'innovation.

Réponse : Le groupe de travail sur l'enseignement postsecondaire en ligne examinera cette recommandation dans le cadre de ses travaux.

Recommandation n° 21
Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick travaille en collaboration avec le secteur universitaire afin d'identifier les occasions de promotion du contenu d'apprentissage en ligne locales et internationales.

Statut : Appuyé.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick doit travailler en collaboration avec le secteur universitaire en vue d'élaborer et d'appliquer une stratégie afin de repérer et de commercialiser des produits et services en ligne provenant d'établissements postsecondaires.

---

e-commerce

L'e-commerce fait référence à toutes les formes de transactions commerciales nécessitant la transmission et le traitement de données numérisées par voie de réseau de communications. Cette définition englobe tous les secteurs, qu'ils soient publics ou privés.

e-commerce au Nouveau-Brunswick

Recommandation n° 22
Que la province du Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de déploiement de l'approvisionnement en ligne d'ici mars 2002.

Statut : Appuyé.

Réponse : Le ministère de l'Approvisionnement et des Services révisera sa stratégie de déploiement de l'approvisionnement en ligne et formulera des recommandations quant à la façon d'accélérer son implantation. Une campagne d'information et de sensibilisation des fournisseurs sera mise au point.

Recommandation n° 23
Que le ministère de l'Approvisionnement et des Services commence à implanter l'approvisionnement en ligne en 2002.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution

Réponse : Le ministère de l'Approvisionnement et des Services implantera l'approvisionnement en ligne au cours de l'année financière 2002. Le premier module terminé a été la réquisition en ligne; le deuxième est l'enregistrement en ligne des fournisseurs (publication et distribution des dossiers d'appel d'offres), qui est maintenant terminé à 30 % et qui comprendra un système électronique de jumelage des soumissions. La phase suivante sera la soumission par voie électronique.

Recommandation n° 21
Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick travaille en collaboration avec le secteur universitaire afin d'identifier les occasions de promotion du contenu d'apprentissage en ligne locales et internationales.

Statut : Appuyé.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick doit travailler en collaboration avec le secteur universitaire en vue d'élaborer et d'appliquer une stratégie afin de repérer et de commercialiser des produits et services en ligne provenant d'établissements postsecondaires.

---

e-commerce

L'e-commerce fait référence à toutes les formes de transactions commerciales nécessitant la transmission et le traitement de données numérisées par voie de réseau de communications. Cette définition englobe tous les secteurs, qu'ils soient publics ou privés.

e-commerce au Nouveau-Brunswick

Recommandation n° 22
Que la province du Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de déploiement de l'approvisionnement en ligne d'ici mars 2002.

Statut : Appuyé.

Réponse : Le ministère de l'Approvisionnement et des Services révisera sa stratégie de déploiement de l'approvisionnement en ligne et formulera des recommandations quant à la façon d'accélérer son implantation. Une campagne d'information et de sensibilisation des fournisseurs sera mise au point.

Recommandation n° 23
Que le ministère de l'Approvisionnement et des Services commence à implanter l'approvisionnement en ligne en 2002.

Statut : Appuyé et er cours d'exécution

Réponse : Le ministère de l'Approvisionnement et des Services implantera l'approvisionnement en ligne au cours de l'année financière 2002. Le premier module terminé a été la réquisition en ligne; le deuxième est l'enregistrement en ligne des fournisseurs (publication et distribution des dossiers d'appel d'offres), qui est maintenant terminé à 30 % et qui comprendra un système électronique de jumelage des soumissions. La phase suivante sera la soumission par voie électronique.

Recommandation n° 24
Que le ministère de l'Approvisionnement et des Services et Entreprises Nouveau-Brunswick créent le concept qui permettra aux PME d'utiliser le cybermarché du gouvernement.

Statut : Appuyé.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Approvisionnement et des Services développeront l'idée d'un cybermarché pour les PME. Le projet d'approvisionnement du gouvernement fédéral SourceCan servira de complément à l'approvisionnement en ligne du GNB pour développer le concept.

Recommandation n° 25
Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick mette immédiatement en œuvre une stratégie favorisant le cybercommerce et comprenant des services de soutien, une « trousse d'outils » électroniques, une campagne de marketing dynamique et la participation de partenaires des secteurs privé et public.

Statut : Appuyé.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick élabore une stratégie favorisant le cybercommerce pour appliquer cette recommandation.

Recommandation n° 26
Que le gouvernement étudie toutes les options de financement possibles pour soutenir le cybercommerce et l'innovation. Que cette étude soit faite en parallèle avec la révision de la politique fiscale proposée plus loin.

Statut : Appuyé.

Réponse : Dans le cadre de la stratégie favorisant le cybercommerce et le programme d'innovation, Entreprises Nouveau-Brunswick réévaluera constamment toutes les sources de financement possibles pour soutenir le cybercommerce et l'innovation.

---

e-infrastructure

L'e-infrastructure fait référence aux composantes indispensables formant la base de la Stratégie eNB et de ses 3 piliers : e-gouvernement, e-commerce et e-apprentissage. Ces composantes comprennent l'accès aux technologies de l'information et des communications les plus récentes et les plus avancées, une réglementation et des investissements d'appui, une main-d'œuvre spécialisée et une société innovatrice.
L'e-infrastructure répond aux priorités de tous les éléments constitutifs du Plan de prospérité. *Investir dans la population* : par des efforts pour s'assurer une main-d'œuvre spécialisée. *Créer un contexte fiscal et d'affaires compétitif* : par la réduction des tracasseries administratives et par l'instauration d'un régime fiscal compétitif. *Adopter l'innovation* : en éliminant les barrières à l'innovation et à la R-D, notamment l'annonce récente de la Fondation de l'innovation. *Créer une infrastructure stratégique* : en se plaçant au premier rang des développements dans les technologies de l'information et des communications.

Accès universel

Recommandation n° 27
Que la province du Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de déploiement d'un réseau à large bande d'ici le 30 juin 2002.

Statut : Appuyé en principe et en cours d'exécution.

Réponse : L'accès à des télécommunications de qualité a été un élément clé du succès de la croissance de l'industrie du savoir au Nouveau-Brunswick. Entreprises Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de déploiement de la large bande, et le GNB va de l'avant pour répondre aux problèmes d'écart numérique. Le GNB a déjà mis à niveau 213 écoles pour ce qui est de l'accès Internet à large bande et à haute vitesse et entend terminer ce travail dans les écoles et collèges communautaires d'ici 2003, ainsi que Télésanté et d'autres services gouvernementaux. Il négocie actuellement l'appui du gouvernement fédéral dans les initiatives de la province liées à la largeur de bande. Le réseau du Conseil national de recherches du Canada (UdeM, UNB, UNB-SJ, CCNB-Miramichi) augmentera encore davantage les besoins en ce sens. Le Nouveau-Brunswick a établi un des meilleurs réseaux d'accès communautaire du Canada, et la connexion à large bande jouera un rôle majeur dans la prochaine génération de centres d'accès communautaire.

Recommandation n° 28
Que l'accès au réseau à large bande soit abordable pour toutes les communautés de la province d'ici le 31 décembre 2003.

Statut : Appuyé en principe.

e-infrastructure

L'e-infrastructure fait référence aux composantes indispensables formant la base de la Stratégie eNB et de ses 3 piliers : e-gouvernement, e-commerce et e-apprentissage. Ces composantes comprennent l'accès aux technologies de l'information et des communications les plus récentes et les plus avancées, une réglementation et des investissements d'appui, une main-d'œuvre spécialisée et une société innovatrice.
L'e-infrastructure répond aux priorités de tous les éléments constitutifs du Plan de prospérité. *Investir dans la population* : par des efforts pour s'assurer une main-d'œuvre spécialisée. *Créer un contexte fiscal et d'affaires compétitif* : par la réduction des tracasseries administratives et par l'instauration d'un régime fiscal compétitif. *Adopter l'innovation* : en éliminant les barrières à l'innovation et à la R-D, notamment l'annonce récente de la Fondation de l'innovation. *Créer une infrastructure stratégique* : en se plaçant au premier rang des développements dans les technologies de l'information et des communications.

Accès universel

Recommandation n° 27
Que la province du Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de déploiement d'un réseau à large bande d'ici le 30 juin 2002.

Statut : Appuyé en principe et en cours d'exécution.

Réponse : L'accès à des télécommunications de qualité a été un élément clé du succès de la croissance de l'industrie du savoir au Nouveau-Brunswick. Entreprises Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de déploiement de la large bande, et le GNB va de l'avant pour répondre aux problèmes d'écart numérique. Le GNB a déjà mis à niveau 213 écoles pour ce qui est de l'accès Internet à large bande et à haute vitesse et entend terminer ce travail dans les écoles et collèges communautaires d'ici 2003, ainsi que Télésanté et d'autres services gouvernementaux. Il négocie actuellement l'appui du gouvernement fédéral dans les initiatives de la province liées à la largeur de bande. Le réseau du Conseil national de recherches du Canada (UdeM, UNB, UNB-SJ, CCNB-Miramichi) augmentera encore davantage les besoins en ce sens. Le Nouveau-Brunswick a établi un des meilleurs réseaux d'accès communautaire du Canada, et la connexion à large bande jouera un rôle majeur dans la prochaine génération de centres d'accès communautaire.

Recommandation n° 28
Que l'accès au réseau à large bande soit abordable pour toutes les communautés de la province d'ici le 31 décembre 2003.

Statut : Appuyé en principe.

Réponse : En fonction de l'issue de la stratégie de déploiement de la large bande, ainsi que du soutien du gouvernement fédéral et de l'intérêt du secteur privé, Entreprises Nouveau-Brunswick, en collaboration avec d'autres organismes, établira une stratégie d'implantation afin de rendre plus abordable l'accès au réseau à large bande pour toutes les collectivités.

Contexte législatif

Recommandation n° 29
Que la Table ronde continue de chercher et de présenter des méthodes permettant d'augmenter la confiance des utilisateurs d'Internet quant à la sécurité des opérations.

Statut : Appuyé.

Réponse : On incite la Table ronde à continuer à étudier différentes façons d'accroître la confiance des entreprises, des consommateurs et des citoyens quant à l'utilisation d'Internet et des technologies de l'information et des communications. Ces efforts s'appuieront sur les mesures déjà prises par le gouvernement comme la *Loi sur les opérations électroniques*.

Recommandation n° 30
Que le gouvernement révise immédiatement la réglementation de chacun de ses organismes (ministères, organismes de service spécial, sociétés de la Couronne, corporations hospitalières et commissions scolaires) afin de s'assurer que les politiques, lois et règlements n'empêchent pas l'utilisation d'Internet pour l'acquisition de services et de renseignements. Que la révision et les modifications soient effectuées d'ici le 30 juin 2003.

Statut : Appuyé en principe.

Réponse : Le bureau d'eNB.ca coordonnera un comité interministériel pour répondre à cette recommandation et établir un plan d'action pour procéder aux changements nécessaires dans le cadre juridique.

Main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick

Recommandation n° 31
Que le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi crée et entretienne régulièrement des mécanismes d'étude de la main-d'œuvre afin de permettre aux secteurs privé, public et universitaire de mieux comprendre sa composition ainsi que les ressources potentielles issues des établissements d'enseignement. Que ce processus soit mis en place d'ici le 30 juin 2003.

Statut : Appuyé.

Réponse : Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi révisera son processus d'enquêtes sur le marché du travail dans l'intention de fournir des données qui répondent mieux aux besoins précis énoncés dans la Stratégie eNB.
Les agences de développement économique communautaire (ADEC) contribueront à la collecte de renseignements sur leurs marchés du travail respectifs.
Les mesures actuelles prises pour appuyer ces efforts comprennent le récent transfert de la section d'immigration de la Formation et du Développement de l'emploi à Entreprises Nouveau-Brunswick afin de mieux répondre aux besoins du secteur privé. Cette mesure correspond d'ailleurs à l'orientation prise dans *« Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 2002-2012 »* portant sur le recrutement, la conservation et le rapatriement des ressources humaines.

Recommandation n° 32
Que le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, en collaboration avec les secteurs privé et éducationnel, instaure des initiatives sur la planification, le recrutement et la conservation des ressources humaines et appuie l'élaboration de plans d'action visant à accroître les effectifs du secteur des technologies de l'information. Que des mesures soient prises d'ici le 30 avril 2002 et se poursuivent tant et aussi longtemps que ce sera nécessaire.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution. Cette tâche est exécutée dans le cadre du travail du comité des RH en TI du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi. Ce comité a déjà coordonné la prestation de formation en RH à l'intention des PME du Nouveau-Brunswick et établi son premier plan d'action.

Réponse : Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi travaillera avec les milieux privé et éducationnel afin d'établir un plan d'action. ENB contribuera au processus en fournissant des données à jour sur le potentiel de croissance, les compétences et d'autres exigences du secteur des TI.

Modèle d'innovation

Recommandation n° 33
Qu'un bureau de recherche, d'innovation et d'application se concentrant sur l'innovation électronique soit créé par les secteurs privé et public d'ici le 30 septembre 2002.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick a créé la Direction de la recherche-développement et de l'innovation afin de favoriser les occasions d'innovation dans nos secteurs traditionnels et dans la « cyberéconomie ». Cette direction est responsable des partenariats d'affaires, de la recherche-développement et de l'innovation.

Recommandation n° 34
Que le bureau de recherche, d'innovation et d'application mette en pratique sans tarder des méthodes novatrices de financement, y compris la création d'un fonds de recherche du Nouveau-Brunswick, pour assurer son fonctionnement.

Statut : Appuyé et en cours d'exécution.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick évaluera les programmes existants dans l'intention d'augmenter sa flexibilité dans l'appui de « l'innovation électronique » et d'accroître la participation du secteur privé.

Recommandation n° 35
Que le gouvernement fournisse aux universités et aux centres de recherche, à même son budget d'équipement, les fonds initiaux nécessaires à l'acquisition d'outils scientifiques et d'ingénierie de pointe, et cherche des méthodes de financement innovatrices afin d'établir un programme technologique mis à jour périodiquement. Que les premiers versements soient faits à partir du budget d'équipement de l'automne 2002.

Statut : Appuyé en principe et en cours d'exécution.

Réponse : Dans le dernier budget provincial, le GNB a annoncé la création d'un fonds spécial d'infrastructure universitaire sous forme d'un investissement ponctuel de 15 millions de dollars afin de pourvoir à l'amélioration des infrastructures dans les universités.

Climat d'investissement

Recommandation n° 36
Que le gouvernement revoie sa politique fiscale quant à la recherche et à l'innovation et la modifie afin de favoriser le financement de techniques novatrices qui optimisent la productivité, notamment l'utilisation d'Internet et la création de centres d'innovation. Que cette révision se concentre sur les PME et que les changements soient apportés au budget d'exploitation de 2003.

Statut : Appuyé.

Réponse : La création d'un contexte fiscal et d'affaires compétitif dans le but d'encourager de nouveaux investissements est un des quatre piliers du Plan de prospérité. Dans le dernier budget provincial, le GNB a annoncé de nouvelles réductions du taux général d'imposition des corporations. À compter du 1er janvier 2003, le Nouveau-Brunswick deviendra la troisième province la moins chère du pays avec un taux de 13%. De plus, le Nouveau-Brunswick sera la province canadienne ayant le plus bas taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises avec un taux de 3%. Les petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick bénéficieront également d'une double augmentation du plafond d'admissibilité au taux applicable à la petite entreprise qui passera à 400 000 $. Les ministères des Finances et d'Entreprises Nouveau-Brunswick réviseront le crédit d'impôt à la R-D du Nouveau-Brunswick dans un objectif d'incitation à l'investissement dans la recherche-développement et l'innovation. Cette action est décrite dans le Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick.

Recommandation n° 37
Que soit élaboré un modèle de partenariat qui permettra aux PME d'obtenir l'aide des universités et des centres de recherche et d'innovation pour la rédaction de propositions et pour le développement et la mise en application de leurs idées. Que ce modèle soit implanté au plus tard le 30 mars 2003.

Statut : Appuyé.

Réponse : Entreprises Nouveau-Brunswick travaillera avec l'APECA, le CNRC, Industrie Canada et d'autres partenaires pour mettre sur pied un modèle ou « trousse d'outils » pour les PME afin de leur donner accès aux ressources de recherche et d'innovation, et de les aider dans la recherche et la préparation de propositions.

CONCLUSION

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick remercie les membres de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation pour leur contribution à l'implantation de la Stratégie eNB. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick attend avec impatience le rapport final de la Table ronde prévu pour l'automne 2002. Il est primordial pour l'avenir du Nouveau-Brunswick que les gouvernements, le secteur privé et le monde de l'enseignement unissent leurs efforts et leurs ressources afin de relever les défis mondiaux de l'économie numérique du 21e siècle.
Le rapport provisoire de la Table ronde et la réponse du gouvernement du Nouveau-Brunswick donnent l'orientation pour la prochaine phase. Ces deux rapports constituent le premier plan d'action de la Stratégie eNB.

****